



2645

**PROGRAMME INSERTION DES SORTANTS DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

COMPTE RENDU

ATELIERS EVALUATION DES ACTIVITES DU BIT

ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Kaolack et Thiès, les 19 et 21 septembre 2015

Contexte de mise en œuvre: Dans le PIC III Sénégal/Luxembourg, 03 Agences du Système des Nations unies (BIT, ONUDI et PNUD) ont en charge d'accompagner le MFPA dans la gestion et la mise en œuvre du volet « Insertion des sortants des structures de FPT de la ZCO du projet SEN 028 ». Ainsi, sur la base des expertises de chaque agence, les répartitions suivantes ont été validées :

- Le BIT a la responsabilité de consolider le dispositif d'insertion visant une quête professionnelle de l'auto emploi, l'insertion des jeunes via la création d'entreprises durables. Ce volet prend en charge également l'apprentissage.
- L'intervention de l'ONUDI concerne la prise en charge des aspects liés à la fonction transit, l'amélioration de la qualité technique, des procédures de fabrication et de production des produits ou services des MPME mis en place
- Le PNUD a la responsabilité de mettre en place un dispositif financier opérationnel adapté pour les entreprises de jeunes évoluant en milieu rural

Objectifs des ateliers

Les ateliers avaient pour objectifs de :

- Evaluer et partager les résultats des enseignements liés aux modules en entrepreneuriat (CLE, TRIE, CREE) déroulées pendant l'année scolaire 2014 - 2015 dans les établissements de la FPT de la zone de concentration
- Planifier les actions à mener durant l'année scolaire 2015 - 2016
- Planifier les synergies utiles avec ANPEJ
- Avoir une bonne compréhension des procédures de l'ANPEJ, des procédures du fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique et des axes de synergies qui peuvent être établis pour faciliter la bonne mise en œuvre des formations CLE, GERME et tout autre services d'appui complémentaires aux jeunes apprenants

Acteurs présents

- **Ministère de la Formation Professionnelle, Artisanat et de l'Apprentissage (04):**
 - Direction de la Formation Professionnelle et Technique (02)
 - Fonds de la Formation Professionnelle et Technique : (02)
- **Ministère de l'Emploi (01):**
 - Agence Pour l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)
- **Ministère de l'Education : 09**
 - Inspections d'Académie : Inspecteurs d'enseignements/spécialité
- **SEN028/LUXDEV(02):**
 - Coordination Zone Nord (01)
 - Coordination zone centre (01)
- **Etablissements (75):**
 - Responsable d'établissements (25),
 - Responsables de cellules d'appui à l'insertion (25),
 - Chefs de travaux (25)
- **BIT (03):**
 - Conseiller Technique Principal,
 - Chargé de programmes,
 - Assistante administrative

1. Informations sur les activités du BIT :

Le BIT a procédé à un cadrage du contexte d'intervention : Rappel des conclusions de l'évaluation du PIC II, de l'évaluation indépendante du projet ISFP à la fin du PIC II et de la stratégie de mise en œuvre élaborée et validée par les partenaires nationaux: En termes de résultats atteints pour l'année scolaire 2014 :

- ⇒ **Internalisation effective et stabilisation de la méthodologie CLE, TRIE et CREE dans le curricula** ; des outils pédagogiques et méthodes préparatoires à l'insertion via l'entrepreneuriat disponibles dans les 28 établissements de la FPT
- ⇒ **Validation par les partenaires nationaux d'un plan de financement des formations TRIE et CREE**
- ⇒ **80 formateurs internes outillés** : Formation de 40 formateurs CLE et de 40 formateurs TRIE et CREE
- ⇒ **1200 Manuels Trie et 600 manuels CREE** mis à disposition dans les établissements
- ⇒ **Au total 1764 élèves formés**
 - CLE : 880 apprenants
 - Trie : 625 apprenants
 - Cree : 259 apprenants
 - Germe niveau1 (Attestés et apprentis) : 313 apprenants
- ⇒ **275 plans d'affaires élaborés** : Germe niveau1 : 191 plans d'affaires finalisés et Trie/Cree : 84 en instance de finalisation
- ⇒ **92 entreprises de jeunes renforcés par les formateurs des chambres de métiers** aux techniquesmanagériales
 - 70% des entreprises ont eu accès gratuitement aux cartes d'artisans : les chambres de métiers se sont engagées de mettre gratuitement à la disposition des jeunes qui ont reçu un crédit et qui ont l'ensemble de leurs dossiers administratifs des cartes d'artisans
 - 20% des entreprises ont eu accès aux marchés via les chambres de métiers des régions de Matam, Louga, Saint louis, Kaolack et Thiès
 - 50% des entreprises ont amélioré leurs capacités managériales et ont mis en place des outils de gestion pour améliorer les performances de leurs entreprises
- ⇒ **Contribution au renforcement du dispositif de concertation et de coordination pour un meilleur accès des jeunes à l'auto emploi** :
 - **Mise en place du cadre de concertation du volet insertion** : cadre d'intervention pour l'élaboration de plans d'actions conjoints : matérialisation de la lettre d'entente : tenue de 02 réunions de planifications conjointe sur les appuis à l'apprentissage (avec SEN028)et aux apprenants attestés
 - **Participation active des Inspections d'Académie au cadre de coordination** : Un partenariat opérationnel a été établi avec les inspections d'Académie pour (i) assurer un suivi rapproché de la mise en œuvre effective de la formation CLE, Trie et Cree dans les établissements des régions nord et centre et (ii) une appropriation nationale des méthodes de suivi CLE et GERME par les inspections d'Académie (Inspecteurs d'Académie et de Spécialité). Les tâches suivantes ont été identifiées : (i) Suivi du fonctionnement des cellules d'appui à l'insertion au regard de l'intégration des activités CLE, TRIE-Insertion et CREE-Insertion dans les programmes des établissements conformément aux référentiels de formation stabilisés et mis à disposition, (ii) Suivi et évaluation des formateurs des établissements au regard de la mise en œuvre des formations CLE, Trie et Cree sur la base des guides de formateurs, des référentiels stabilisés et (iii) Facilitation des échanges/expériences d'une part entre établissements, et entre établissements et chambres de métiers d'autre part. Ceci a pu être mis en œuvre à travers le **renforcement des capacités des 27 inspecteurs d'enseignements** (08 Inspecteurs d'académie et

	19inspecteurs de spécialité) et leur participation à l'ensemble des sessions de formations de formateurs CLE, TRIE/CREE. En termes de résultats : Disponibilité d'un plan d'action opérationnel de suivi et évaluation des enseignements CLE, TRIE et CREE ▪ Renforcement de capacités des staffs des établissements (chefs d'établissements ou proviseur de lycée, responsables de cellules d'appui à l'insertion, chefs de travaux ou directeur des études, formateurs filières, formateurs CLE, Formateurs TRIE/CREE) des 28 établissements à travers l'organisation de 04 ateliers de planification des modules CLE, TRIE et CREE dans les emplois du temps des enseignants en entrepreneuriat et 6 missions d'appuis technique dans les 28 établissements. Ainsi en termes de résultats: - 65 % de l'ensemble des cellules d'appui à l'insertion sont capables de mettre en œuvre des formations CLE Trie et Cree : les établissements ont élaboré des emplois de temps intégrant les formations CLE, TRIE et CREE. Le principe de la préparation en équipe est acquis dans les établissements: un staff composé du responsable d'établissement, du chef des travaux, du formateur CLE, du formateur TRIE/CREE, des formateurs filières, des formateurs des chambres de métiers et de l'inspecteur d'académie a été institutionnalisé et renforce le dispositif opérationnel d'appui à l'insertion afin d'offrir un service de qualité aux élèves - Journée de débriefing des activités Trie, Cree et germe niveau institutionnalisées: Plus de collaboration entre acteurs du milieu professionnel (chambres de métiers) et écoles. Conformément aux programmes des formations, une demi-journée est accordée aux acteurs clés pour présenter leurs services et/faire des commentaires sur les plans d'affaires : Il existe actuellement un vase communiquant opérationnel entre chambres de métiers et établissements: Objectifs: rationaliser les plans d'affaire et d'avoir des plans d'actions de suivi conjoint 2. Informations sur les services de l'ANPEJ : M. Ousmane Seck, Directeur du partenariat au sein de l'Agence a fait une présentation sur le contexte d'intervention et les services offerts par l'ANPEJ. Il a salué la participation de l'ANPEJ a cette activité car elle permet de consolider la stratégie souhaitée par les autorités du Sénégal au début de la formulation du PIC III. Des axes de synergies ont été identifiés avec les établissements, notamment : (i) inscription des jeunes dans la base de données d'ANPEJ afin de leur permettre d'avoir accès aux services de ANPEJ (formation techniques, stages, crédit...), (ii) collaboration entre les responsables des cellules d'appui à l'insertion et les conseillers emploi de l'ANPEJ dans les départements (notamment la région de Diourbel), renforcer les capacités des RCAI afin qu'ils puissent devenir des conseillers emploi. 3. Informations sur les services du Fonds de financement de la formation professionnelle et Technique : le Fonds a été représenté par M. Sidy Ba, Directeur du Guichet Etablissement et M. Serigne Abdou Aziz Seck, Directeur Guichet Financement individuel. L'ensemble des établissements ont eu une riche présentation du contexte de mise en œuvre, des services des guichets et des modalités d'accès aux services du fonds ont été présentés. Des questions de clarification ont permis de mettre en exergue les attentes des établissements et celles du fonds en termes de résultats. Des axes de synergies ont été identifiés avec les établissements, notamment la possibilité d'avoir des conventions entre les établissements et le fonds, cependant, il est nécessaire que chaque établissement puisse avoir un projet insertion validé par le conseil de gestion.
Taux d'exécution du projet	• Fonds mis à disposition en 2015 : 518, 285 USD • Dépenses effectuées (fin août 2015):380 599 USD • Delivery : 73%

	Contraintes dans la mise en œuvre : Des facteurs externes ont impacté sur la quantité • Mobilité des formateurs internes et des responsables de cellules d'appui à l'insertion formés (mutation dans d'autres établissements) génère des coûts supplémentaires dans la formation de nouveaux formateurs et impacte négativement sur le nombre de jeunes à former • Pas suffisamment d'enseignants en entrepreneuriat affectés dans les établissements de la FPT • Accès limité des élèves aux salles de formations, notamment dans la zone centre : certains établissements ont très peu de locaux pour effectuer les formations • Certaines filières ont un nombre limité de jeunes en année terminale • Baisse de l'euro face au dollar : Les Agences du Système des nations Unies travaillent en USD, la baisse de l'euro face au dollar a généré un déficit au niveau du budget initial mis à disposition par le bailleur
Plan d'action dernier trimestre 2015	Appui institutionnel : 1. Atelier de renforcement de capacité des chambres de métiers 2. Atelier de renforcement de capacités inspecteurs de spécialité: focus sur le dispositif de suivi & évaluation 3. Atelier de restitution auprès des Inspection d'Académie 4. Organisation comité technique 3: présentation des résultats, analyse du dispositif financier, appui aux maîtres apprentissages et apprentis enrôlés 5. Atelier de renforcement de capacités des formateurs Trie/Cree 6. Réunion avec les fonds Appuis aux jeunes: 1. Formations germe niveau 1: 2^{ème} cohorte 2. Formation Trie/Cree: modulaire finalisation des formations Trie/cree engagées 2014/2015 3. Planification et démarrage formations Trie et Cree pour les apprenants en dernière année 4. Planification et démarrage Formation CLE
	Le BIT a formulé les recommandations suivantes afin de permettre un meilleur appui aux jeunes : <u>PNUD/PRODES :</u> • Respecter le schéma de transmission des plans d'affaires mis en place au cours du PIC II : Le BIT est revenu sur le mode de fonctionnement du projet PRODES en ce qui concerne l'organisation du dernier comité d'orientation : 61 plans d'affaires présentés étaient issus du PIC II (2012) et non agréés par le BIT car la quasi-totalité des jeunes n'étaient plus présents et les études de marchés devaient être revus, cependant, le projet du PNUD a autorisé leur présentation en étroite collaboration avec les RCAI sans une validation du BIT : <u>il est nécessaire de respecter le schéma déjà mis en place au cours du PIC II</u> • Evaluer le dispositif de financement: pour assurer un meilleur accès des jeunes au crédit et avoir un dispositif financier adapté : – <u>Déposer</u>: inclure dans le plan d'affaire et <u>avoir une approche filière</u>: Revoir le manuel de procédure et permettre aux jeunes d'élaborer les PA dans une autre filière – Revoir le taux d'intérêt à la baisse – <u>Agréer des IMF dans la zone centre</u> – <u>Faciliter une étroite collaboration entre IMF agréées et les établissements et Chambres de métiers</u> : participation aux formations CREE, et Germe niveau1 afin de permettre une prise en compte de leurs recommandations dans les plans d'affaire – <u>Renforcer les capacités des IMF</u>s agréées dans l'analyse des portefeuilles à risque et proposer des produits financiers adaptés aux capacités financières des jeunes

ONUDI :

- **Assurer le suivi des besoins en formation technique** : une identification des premiers besoins a été effectué par les formateurs Germe /germe niveau 1 et transmis au projet IDEA1 de l'ONUDI : **Accélérer avec SEN028 la mise en œuvre de la fonction transit**
- **Plateforme gérés par les chambres de métiers: cette plateforme pourrait contribuer dans :**
 - accès aux achats groupé: choix d'un fournisseur: accès aux facture pro-forma et investissements
 - accès aux marchés et investissements dans la région
- **Renforcer les capacités des formateurs filières** afin qu'ils puissent représenter le projet ONUDI dans les formations CREE et Germe niveau 1, ceci constituerait également une stratégie de pérennisation technique pour l'ONUDI

Ministère et SEN028/LUXDEV

- **Absence de point focal du volet insertion au sein du ministère :***Imputer un département permettant la prise en charge des questions d'insertion du Ministère: Harmonisation de l'ensemble des interventions et un meilleur partenariat avec les autres départements Ministériel : Un point focal devrait être nommé par le ministère avec la charge de coordonner et de suivre les actions qui seront menées aussi bien par les onusiens que par l'ensemble des partenaires et acteurs qui s'inscrivent dans le cadre de l'appui à l'insertion des cibles du MFPA (diplômés, apprentis, artisans). Il devra aussi et surtout s'activer dans le développement d'action d'appui à l'insertion des cibles qui sont dans des régions qui ne sont pas appuyés par des projets.*
- **Conforter les inspections d'Académie dans leurs rôles** en ce qui concerne l'affectation des enseignants et de fixer un minimum de 2 ans pour la validation de toute affectation : Les inspections d'académie se sont engagées à suivre la procédure d'affectation avec le département des ressources humaine du ministère.
- **Il est nécessaire d'internaliser la méthodologie dans les écoles de formations de formateurs** afin de permettre une institutionnalisation qui permettrait aux établissements d'avoir toujours un enseignant suffisamment outillé dans la méthodologie dès la base : à cet effet, le BIT a prévu de former des maîtres formateurs GERME dans les écoles nationales de formation de formateurs afin de pouvoir avoir un pool formateurs en entrepreneuriat qui pourrait être affecté dans chaque établissement
- **Améliorer l'offre de formation technique des établissements:**accélérer la formulation de nouvelles filières pédagogiques utiles et pertinentes pour l'économie nationale
- **Difficultés dans le fonctionnement des cellules d'appui à l'insertion (CAI) :** *Les CAI ont été mises en place à travers une note de service parue en 2008 mais il n'y a pas eu de suivi dans la validation du cahier de charge qui en précise la composition, la mission et les compétences. Cette validation et le suivi par le ministère de leurs actions vont permettre de mieux les structurer et de disposer de toute l'information relative à leurs actions. Il faudrait veiller à renforcer les moyens et capacités des cellules appuis à l'insertion et Améliorer l'équipement des établissements/CAI (locaux, ordinateurs...)*
- **Renforcer les moyens et capacités des chambres de métiers** (ordinateurs, véhicules pour déplacement des conseillers d'entreprises dans les départements)
- **Renforcer les moyens et capacités des Inspections d'Académie** (ordinateurs, véhicules pour déplacement des conseillers d'entreprises dans les départements)

Conclusions	• Assurer une mise à disposition des informations complémentaires : certains établissements doivent encore transmettre leurs données définitives sur les activités CLE, TRIE et CREE. Il reste ensuite à les consolider avant la tenue du comité technique 3 • Assurer l'implication active de l'ANPEJ dans la prise en charge des appuis complémentaires : plans d'action par établissements avec ANPEJ : (i) inscription des jeunes dans la base de données d'ANPEJ, (ii) collaboration entre les responsables des cellules d'appui à l'insertion et les conseillers emploi de l'ANPEJ dans les départements, renforcer les capacités des RCAI afin qu'ils puissent devenir des conseillers emploi • Assurer un suivi des relations entre FFFPT et les établissements : avoir un plan d'action par établissement : (i) les établissements doivent tenir leurs conseil de gestion et faire valider un projet d'insertion conforme aux critères présentés • Assurer la mise en œuvre des recommandations formulées aux projets du PNUD et de l'ONUDI ainsi qu'au Ministère/LUXDEV • Assurer le suivi de la mise à disposition par les établissements des informations relatives aux apprenants en dernière année et aux formations TRIE/CREE et Germe niveau1 en instance • Assurer la finalisation des plans d'affaires Germe niveau1 au niveau des chambres de métiers
Date du rapport	Dakar, le 29 septembre 2015 Nteba Soumano, Conseiller Technique Principal



BIT dans le Volet Insertion PIC III Sénégal/Luxembourg

Le volet insertion du PIC III est exécuté par 03 agences du SNU : BIT, le PNUD et l'ONUDI et le BIT a en charge en charge la consolidation du mécanisme visant l'accès des jeunes sortants des établissements de la Formation Professionnelle et Technique à l'Auto emploi. La stratégie du BIT est axée sur une approche :

- professionnelle pérenne de la quête d'un emploi à travers un appui structuré aux centres, et ce à travers les outils du BIT (CLE et GERME) permettant la systématisation de l'approche d'insertion professionnelle des jeunes : développer la culture d'entreprise chez les apprenants (CLE) et, au sortir des établissements ; renforcement des capacités en création et gestion d'entreprise à travers les outils TRIE, CREE et GERME,
- favorisant le développement de conditions pour la mise en place d'emplois décents dans les entreprises gérées par les jeunes,
- systématisant l'intégration de l'apprentissage dans le dispositif national de formation professionnelle

Objectif de développement : Contribuer à l'amélioration de l'employabilité des jeunes et de leurs revenus dans des circuits productifs par un dispositif intégré favorisant la création et la gestion de MPE durables

Objectifs spécifiques

1. Pourvoir l'ETFP en outils pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes sortants des centres de formation de la zone de concentration opérationnelle du PIC III

- Résultat 1 : La connaissance générale des étudiants en matière de culture d'entreprise est renforcée
- Résultat 2 : Les sortants des établissements sont encadrés et appuyés pour la création d'entreprises durables
- Résultat 3 : Les promoteurs financés issus des établissements sont encadrés et appuyés pour le développement d'entreprises durables

2. Contribuer au renforcement des dispositifs et des mécanismes de concertation, de coordination pour un accès à des opportunités d'emplois pour les jeunes sortants de la Formation Professionnelle

- Résultat 1 : Un dispositif d'appui à l'insertion est opérationnel dans chaque établissement et offre des services de qualité aux apprenants et sortis
- Résultat 2 : Les services publics de l'emploi/orientation professionnelle sont renforcés pour un appui qualitatif au dispositif d'information et d'orientation en faveur des jeunes
- Résultat 3 : Les organisations de travailleurs et d'employeurs (partenaires sociaux / secteur privé) sont renforcés pour un appui à l'entrepreneuriat des jeunes
- Résultat 4 : Des chambres consulaires sont renforcées et participent au réseautage des jeunes et à leur accès à l'information

3. Consolider la pérennisation des méthodologies CLE et GERME au Sénégal et au Mali en termes d'amélioration de l'offre et de structuration des acteurs

- Résultat 1 : Le réseau national GERME est renforcé pour offrir des services adaptés en matière d'insertion aux acteurs du programme
- Résultat 2 : Les Réseaux nationaux GERME sont structurés et quasi autonomes